



## INSCRIPTIONS

### Année Scolaire 2018 - 2019

#### JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES A FOURNIR

#### LORS DE L'INSCRIPTION :

► **Les photocopies sont à fournir impérativement.** Ces pièces sont nécessaires au calcul du montant des droits d'inscription.

Les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> pages de l'avis d'imposition ou de non-imposition 2017 (basé sur les revenus 2016) ou Attestation de la Caisse d'Allocations Familiales indiquant le quotient familial.

Taxe foncière ou Taxe commerciale pour les résidents hors Brive si propriétaires sur Brive.

Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'eau, électricité, gaz, téléphone fixe).

Attestation d'assurance scolaire et extrascolaire (*enfants et adolescents*).

***Les renseignements recueillis lors de l'inscription restent confidentiels et ne sont pas transmis à d'autres organismes.***

**Centre Municipal d'Arts Plastiques**  
**5 Avenue Bourzat – 19100 Brive 05 55 18 01 21 – [cmap@brive.br](mailto:cmap@brive.br)**